

Référence : ASMDL/MLM/EW/DB/26/C-003

Tours, le 09 mars 2026

DIFFUSION

Services médicaux

Autres services

Origine : Direction des Ressources Humaines et des Ecoles

Communication : Tous personnels

**NOTE DE SERVICE N° 2026 – 013**

**OBJET : AVIS D'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE DE RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'AGENT D'ENTRETIEN QUALIFIE**

Une **procédure de recrutement** sans concours pour le grade **d'agent d'entretien qualifié** est ouverte et organisée au Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours (Indre & Loire), en application du Décret n° 2016-1705 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière, et des articles 4-2 à 4-5 du Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir les postes suivants :

**CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS : 12 postes**  
**CENTRE HOSPITALIER LOUIS SEVESTRE LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE : 01 poste**  
**CENTRE HOSPITALIER PAUL MARTINAIS DE LOCHES : 04 postes**  
**CENTRE HOSPITALIER JEAN PAGES DE LUYNES : 03 postes**

**Qui est concerné ?**

Peuvent se présenter les candidats de nationalité française ou originaires d'un État de l'Espace Européen, sans condition d'ancienneté, sans condition de diplôme.

**Pour s'inscrire :**

Les dossiers d'inscription seront à télécharger sur intranet [Via professionnelle < Carrière < Nos concours](#) et sur le site internet du [CHRU – Nous rejoindre](#). Pour tous renseignements complémentaires, merci de contacter le Département Recrutement / Fidélisation et Promesse Employeur – Secteur Concours (Postes : 7.46.14 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00).

**Documents à fournir :**

**A l'appui de sa demande, le candidat à la procédure de recrutement sans concours, doit joindre les pièces suivantes**

- 1° Le **dossier d'inscription** entièrement complété et signé ;
- 2° Une **lettre de candidature et de motivation** ;
- 3° Un **curriculum vitae détaillé** indiquant le niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés en précisant la durée ;
- 4° Le cas échéant, copie des diplômes ou certificats dont vous êtes titulaire ;
- 5° Photocopie de la **carte d'identité française** ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne ;
- 6° **Deux enveloppes** (format 11 \* 22 cm ou 16 \* 11.5 cm) à vos noms et adresse, **affranchies** au tarif normal en vigueur.

### Les épreuves :

L'examen des dossiers de candidature est confié à une commission, composée d'au moins trois membres, dont un au moins est extérieur à l'établissement dans lequel les emplois sont à pourvoir. Les membres de cette commission sont nommés par l'autorité investie du pouvoir de nomination de l'établissement organisateur du recrutement. Cette commission peut se réunir en sous-commissions.

Au terme de l'examen du dossier de chaque candidat, la commission auditionne ceux dont elle a retenu la candidature. La commission se prononce en prenant, notamment, en compte des critères professionnels. A l'issue des entretiens, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés aptes au recrutement. Cette liste peut comporter un nombre de candidats supérieur à celui des postes à pourvoir.

Pour cette épreuve, le jury dispose du curriculum vitae du candidat.

**Les candidatures devront être adressées, au plus tard le lundi 11 mai à 12h00,** par lettre recommandée, (le cachet de la poste faisant foi) à Madame Le Mée – Directrice Adjointe des Ressources Humaines - Département Développement Professionnel - Secteur Concours du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Tours 37044 TOURS CEDEX 9 ou déposées dans **la boîte prévue à cet effet** au Département Développement Professionnel sur le site des Ecoles du CHRU de Tours - 2 Rue Mansart à CHAMBRAY LES TOURS entre 8h et 17h00.

A Tours, le 09 mars 2026

La Directrice Adjointe des Ressources Humaines  
et des Ecoles,



Marie LE MEE